

J.D. (en français) - B.Com. pour les étudiants entrants à partir de septembre 2022

Programme disponible en français ou avec [le Régime d'immersion en français](#) uniquement.

1re année d'études – B.Com. (24 crédits) – Optionnels (6 crédits)

Les étudiantes et étudiants relèvent de l'École de Gestion Telfer et doivent compléter 30 crédits dont :

- ADM 1700
- ADM 1701
- ADM 1705
- ADM 1740 (préalable ADM 1700)
- ADM 1770 (préalable ADM 1700)
- ECO 1502
- ECO 1504
- FRA 1518
- 2 Cours optionnels au choix (non CML et non ADM)

2è année d'études – B.Com. – 30 crédits

Les étudiantes et étudiants relèvent de l'École de Gestion Telfer et doivent compléter 30 crédits dont :

- ADM 2702 (Préalables: ADM 1770, ADM 1705 ou MAT 1702)
- ADM 2703 (Préalable: ADM 1705 ou MAT 1700 ou MAT 1729)
- ADM 2704 (Préalable: ADM 2703)
- ADM 2720 (Préalable: ADM 1700)
- ADM 2736 (Préalable: ADM 1700)
- ADM 2737 (Préalable: ADM 2736)
- ADM 2741 (Préalable: ADM 1740)
- ADM 2750 (Préalables: ADM 1740, ADM 2703, ECO 1502, ECO 1504)
- ADM 2772 (Préalable: ADM 1770)
- ADM 2781 (Préalables: ADM 1700, FRA 1518)

Revue du dossier après la 2e année du programme. Une MPC minimale de 8.0 est requise pour continuer au Juris Doctor. Toutefois, l'admission n'est pas assurée.

3^e année d'études – J.D. (30 crédits) – B.Com. (3 crédits)

Les étudiantes et étudiants relèvent de la Faculté de droit et doivent compléter 30 crédits CML parmi les cours obligatoires ci-dessous et 3 crédits B.Com.:

- CML1506 - Introduction à la résolution des différends (3 crédits)
- CML1508 - Droits des biens (3 crédits)
- CML1602 - Les contrats (6 crédits)
- CML1607 - Délits civils (6 crédits)
- CML1611 - Compétences et habiletés juridiques (6 crédits)
- CML1613 - Droit constitutionnel I (3 crédits)
- CML1704 - Législation (3 crédits)
- ADM 3701 (Préalables: ADM 2702, ADM 2704) ou ADM 3718 (Préalable: ADM 2720)

4^e année d'études – J.D. (27 crédits) – B.Com. (3 crédits)

Les étudiantes et étudiants relèvent de la Faculté de droit et doivent compléter 27 crédits CML dont les cours obligatoires suivants et 3 crédits B.Com.

- CML1503 - Droit pénal (3 crédits)
- CML2713 - Droit constitutionnel II (3 crédits)
- CML2702 - Droit des sociétés (peut être complété soit dans ANNÉE 4, ANNÉE 5 ou ANNÉE 6) (3 crédits)
- CML2709 - Procédure civile I (peut être complété soit dans ANNÉE 4, ANNÉE 5 ou ANNÉE 6) (3 crédits)
- CML2712 - Droit administratif (peut être complété soit dans ANNÉE 4, ANNÉE 5 ou ANNÉE 6) (3 crédits)
- CML3776 - Responsabilité professionnelle (peut être complété soit dans ANNÉE 4, ANNÉE 5 ou ANNÉE 6) (3 crédits)
- Cours CML au choix (6-15 crédits, selon l'inscription dans les cours obligatoires)
- ADM 3701 (Préalables: ADM 2702, ADM 2704) ou ADM 3718 (Préalable: ADM 2720)

5^e année d'études - B.Com. (6 crédits) – J.D. (21 crédits) – Optionnel (3 crédits)

Les étudiantes et étudiants relèvent de l'École de Gestion Telfer.

- 2 Cours ADM au choix
- Cours optionnel au choix
- Cours CML au choix
- CML2702 - Droit des sociétés (peut être complété soit dans ANNÉE 4, ANNÉE 5 ou ANNÉE 6) (3 crédits)
- CML2709 - Procédure civile I (peut être complété soit dans ANNÉE 4, ANNÉE 5 ou ANNÉE 6) (3 crédits)
- CML2712 - Droit administratif (peut être complété soit dans ANNÉE 4, ANNÉE 5 ou ANNÉE 6) (3 crédits)
- CML3776 - Responsabilité professionnelle (peut être complété soit dans ANNÉE 4, ANNÉE 5 ou ANNÉE 6) (3 crédits)

6^e année d'études - J.D. (9 crédits) – B.Com. (15 crédits) – Optionnel (6 crédits)

Les étudiantes et étudiants relèvent de la Faculté de droit.

- ADM 4711*
- Cours ADM au choix (4 cours dont un minimum de 3 cours de niveau 4000)
- 2 Cours optionnels au choix
- Cours CML au choix
- CML2702 - Droit des sociétés (peut être complété soit dans ANNÉE 4, ANNÉE 5 ou ANNÉE 6) (3 crédits)
- CML2709 - Procédure civile I (peut être complété soit dans ANNÉE 4, ANNÉE 5 ou ANNÉE 6) (3 crédits)
- CML2712 - Droit administratif (peut être complété soit dans ANNÉE 4, ANNÉE 5 ou ANNÉE 6) (3 crédits)
- CML3776 - Responsabilité professionnelle (peut être complété soit dans ANNÉE 4, ANNÉE 5 ou ANNÉE 6) (3 crédits)

Notes

1. Une moyenne pondérée cumulative de 8.0 ou plus est requise après la 2^e année (minimum de 60 crédits) afin de commencer les cours CML en 3^e année. Toutefois, l'admission n'est pas assurée.

2. Le cours CML1506 est offert seulement en janvier de façon intensive pendant trois semaines.
3. Les étudiant(e)s doivent satisfaire à l'[exigence de la plaidoirie](#) en complétant l'un des cours approuvés en français. Cette exigence peut être complétée au cours de la 4^e, 5^e ou 6^e année du programme intégré.
4. Les étudiant(e)s doivent satisfaire à l'[exigence du mémoire de recherche](#) dans le cadre d'un cours offert en français. Cette exigence peut être complétée au cours de la 4^e, 5^e ou 6^e année du programme intégré.
5. L'ensemble des cours obligatoires CML et des exigences de programme relatives à la partie Common Law du programme combiné doivent être satisfaits en langue française.
6. Les cours ADM de niveau 4000 sont réservés aux étudiants et étudiantes inscrits au B.Com. et qui ont réussi au moins 33 crédits des cours ADM du tronc commun incluant ADM 2381/2781.

* Quatre (4) cours ADM de niveau 4000 (incluant ADM 4711)

Les étudiants ont la responsabilité de consulter uoZone régulièrement afin de vérifier leur inscription et de s'assurer de satisfaire aux conditions d'obtention d'un grade afin de recevoir leur diplôme. L'École de gestion Telfer et la Faculté de droit, Section de common law se réservent le droit de modifier ou annuler certains cours présentés sur ce document.